

CIRCULAIRE N° 30 / 2026 – 4 septembre 2026

Objet : URGENT Congrès 2026 Mercredi 30 septembre

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

Vous aviez pris note du report du Congrès au mercredi 30 septembre 2026, de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00, en visioconférence.

Vous vous voudrez bien faire parvenir l'adresse électronique du DDEN mandaté à prendre en compte pour l'Union. Réponse urgente. Merci.

Chaque Union n'aura qu'une connexion. Nous sommes limités à 100 accès sur notre compte ZOOM. Les Conseillers fédéraux, les vérificateurs aux comptes n'auront qu'un seul accès et se trouveront derrière le même ordinateur.

Chaque Union doit être représentée par une personne mandatée, en principe le Président ou la Présidente ou un membre mandaté.

Union:

Nom et Prénom :

Adresse électronique de la personne mandatée par l'Union :

N° Téléphone (si besoin) :

Amitiés laïques et fédérales.